

Aides, Business Angels, Capitaux d'amorçage , Capitaux-Risques , Financements, Subventions, Tout pour démarrer ou booster votre société

En ces temps de crise , où les banques sont de plus en plus frileuses, il nous paraît utile de compiler les diverses sources d'aides, de capital-risques, financements disponibles pour démarrer votre activité ou bien la booster après quelques années .



Sources de financement :

le dossier des Echos :
<http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/guide-de-la-creation/1447/1450-3-les-differeents-modes-de-financement-24580.php>

Voici une première liste de financements possibles :

A) Financement participatif ou "Crowdfunding"

<http://www.arizuka.com/?gclid=CP-Jt9-pwboCFebMtAod3xcABw>

Qu'est ce qu'Arizuka ?

Arizuka est une plateforme de financement participatif. Les internautes peuvent financer un projet présenté pour le montant de leur choix. Si l'objectif de financement du projet est atteint à la fin de sa période de collecte, les fonds sont crédités au profit du porteur de projet.

Quel projet financer sur Arizuka ?

Tous les projets sont les bienvenus sur Arizuka, qu'ils soient associatifs, personnels ou entrepreneuriaux !

Comment le site se paye-t-il ?

Le site se rémunère en prélevant une commission de 5% TTC sur les fonds levés. Il y a également des frais de transaction de notre prestataire de paiement, qui sont à la charge du porteur de projet (3.4% + 0.25€ par transaction).

Comment financer un projet ?

Pour soutenir un projet, c'est-à-dire autoriser un prélèvement à destination du projet, il suffit de cliquer sur le bouton 'Soutenir ce projet' sur la page correspondante. Si vous n'avez pas de compte Arizuka, il vous sera demandé d'en créer un, puis vous serez redirigé sur le site de notre prestataire de paiement.

Comment s'assurer de la fiabilité d'un projet ?

Le risque lié à la réalisation du projet est réel et non négligeable. Nous sélectionnons les projets avant leur publication sur le site, mais nous ne pouvons garantir leur réalisation une fois ces derniers financés. Lisez attentivement la description des projets que vous souhaitez financer, et n'hésitez pas à poser des questions aux porteurs sur la page de chaque projet.

Quelles sont les contributions minimum et maximum ?

La contribution minimum est de 1 euro. La contribution maximale est de 1000 euros.

Quand sont-elles débitées ?

Les contributions sont effectivement débitées 7 jours ouvrés après la fin de la période de collecte des soutiens, si le montant total de financement a été atteint. Jusqu'à cette date, vous avez la possibilité d'annuler une contribution à un projet (délai légal de rétractation). Des messages sont systématiquement envoyés pour vous prévenir que votre compte va être débité et lorsque le débit a été effectué. Si le montant total de financement n'a pas été atteint, les contributions sont annulées et aucune somme n'est prélevée sur les comptes des soutiens.

Peut-on annuler une contribution ?

Oui, l'annulation d'une contribution peut-être effectuée très simplement, jusqu'à 7 jours ouvrés après la fin de période de collecte des soutiens.

Peut-on financer depuis l'étranger ? (UE ou hors UE)

Oui, il est possible de financer un projet depuis l'étranger.

Comment présenter un projet sur Arizuka ?

Pour présenter un projet sur Arizuka, il suffit de remplir le formulaire de présentation de projet. Si la description initiale correspond à la ligne éditoriale d'Arizuka, le projet sera accepté et vous devrez alors saisir des informations complémentaires, comme la liste des étapes de financement, la liste des récompenses, etc. Une fois ces informations fournies, le projet est validé par l'équipe d'Arizuka et automatiquement publié sur le site.

Combien pour créer un projet ?

Absolument rien. La publication d'un projet est entièrement gratuite. En revanche, si le projet a atteint le montant total de financement à la fin de la période de collecte de contributions, Arizuka touche une commission de 5% TTC sur les contributions. De plus, les frais de paiement par PayPal (3,4% + 0,25€ par transaction) sont à la charge du porteur de projet.

Quelles conditions pour que le projet soit accepté ?

Pour que le projet soit accepté, il doit être à même de toucher un public, une communauté. C'est cette communauté qui vous aidera à réaliser votre projet.

Combien de temps avant l'acceptation de mon projet ?

La période d'acceptation d'un projet par le comité éditorial est de sept jours ouvrés maximum.

Peut-on modifier le projet pendant la phase d'acceptation ?

Non, il n'est pas possible de modifier votre projet pendant cette phase. Cependant, il est possible de le modifier lors des phases ultérieures.

Peut-on modifier le projet pendant la phase de validation ?

Oui, il est possible de modifier votre projet durant la phase de validation, afin d'ajuster certains éléments de présentation (textes, photos, vidéos, etc.).

Peut-on éditer le projet une fois celui-ci commencé ou après la période de contribution ?

Oui, certaines informations relatives à un projet peuvent être modifiées une fois la période de contribution ouverte, comme la description ou les récompenses. Cependant, la durée de présentation du projet et les étapes de financement ne peuvent plus être modifiées une fois le projet validé.

Peut-on changer de date de fin de présentation du projet si son financement échoue ? Peut-on proposer à nouveau un projet ?

Il n'est pas possible de modifier la date de présentation d'un projet une fois ce dernier validé par nos équipes. Si votre projet n'est pas financé à l'issue de la période de collecte des soutiens, vous pouvez le présenter à nouveau sur la plateforme. Il est alors soumis à un nouveau cycle d'acceptation et de validation, comme tout nouveau projet. Les contributions effectuées sur le projet précédent ne sont pas reprises dans le nouveau projet.

Peut-on créer un projet depuis l'étranger (UE ou hors UE) ? Oui, il est possible de présenter un projet depuis l'étranger.

Que se passe-t-il si un paiement échoue ? Si une autorisation de prélèvement ne donne pas lieu à un débit (carte échue par exemple), le montant n'est pas versé sur le compte du porteur. La commission prélevée par le site ne tient alors pas compte du montant de cette contribution.

Un projet peut-il être en plusieurs langues ? actuellement, Arizuka n'est disponible qu'en français. Cependant, n'hésitez pas à nous contacter si votre projet nécessite une présentation dans une autre langue que celle de Molière !

Comment mettre à jour le projet ? Sur votre profil, un lien vers vos projets est présent, qui vous permet d'accéder à chacun de ces derniers et d'éditer leur contenu.

Comment **présenter un projet (vidéo, texte, liens, etc.)** ? Nous vous recommandons de présenter un contenu multimédia aux internautes. Outre le texte de présentation du projet, fournissez à vos futurs soutiens votre biographie, mettez une photo de vous sur votre profil, ajoutez une illustration présentant le projet, ainsi, si possible, qu'une vidéo. Liez également la page de votre projet aux comptes Facebook et Twitter correspondants.

Les récompenses sont elles obligatoires? Non, les récompenses ne sont pas obligatoires. Cependant, vos soutiens vous seront très reconnaissants, une fois votre projet réalisé, de faire un geste envers eux !

Comment les projets passent ils en page d'accueil d'Arizuka (défilement des illustrations) ? Les projets sont aléatoirement présentés sur la page d'accueil d'Arizuka. Tout projet a donc une chance égale de se voir mis en avant par ce biais.

Si un projet est financé avant sa date limite, les contributions sont-elles versées immédiatement ? Non, les contributions ne sont versées qu'à la fin de la période de collecte, passé un délais de rétractation légal de sept jours.

Un projet peut il récolter plus de contributions que demandé ? Oui, un projet peut être financé au-delà du montant total de financement demandé par son porteur.

Quand reçoit-on les récompenses ? L'envoi des récompenses est à la charge des porteurs de projet et délais de transmission sont à leur discrétion. En tant que soutien, souvenez-vous qu'il existe un risque lié à la réalisation du projet par son porteur.

Si le montant d'une étape n'est pas atteint, a-t-on la possibilité de récupérer les soutiens ? Chaque projet est présenté avec un objectif de collecte et une durée de présentation (entre 15 jours et trois mois). Votre projet peut comporter entre une et cinq étapes de financement, la somme des montants de chaque étape est votre objectif de collecte. A la fin de la période de collecte, plusieurs possibilités : Si aucune étape n'est complétée, rien n'est débité des comptes de vos soutiens (et vous ne recevez malheureusement rien, mais nous ne prélevons aucune commission). Si, à la fin de la période de collecte, toutes

les étapes sont complétées (objectif atteint ou dépassé), les contributions sont débitées et nous prélevons une commission Si, à la fin de la période de collecte, certaines étapes sont complétées, mais pas toutes, les contributions correspondant aux étapes complétées sont débitées, vous touchez les fonds équivalents, et nous prélevons une commission sur les fonds effectivement débités. C'est donc une règle du "tout ou rien" qui s'applique pour chaque étape.

2°) www.indiegogo.com/

3°)

<http://nethumanitaires.wordpress.com/2013/10/02/liste-des-sites-de-financement-participatif-et-autre/>

B) Subventions versées par la région Ile de France aux associations de droit français & aux fondations reconnues :

http://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2013/06/documents/liste_des_subventions_versees_aux_associations_de_droit_francais_en_2012.pdf

C. **Aides aux entreprises :**

1°)

<http://www.cci.fr/web/entreprises/financement-subventions-aides>

2°)

<http://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/missions/services-rendus/information-sur-les-entreprises-non-financieres/referentiel-des-financements-des-entreprises.html>

1er exemple de montage financier : 50% Banque populaire + prêt d'honneur de la Chambre de commerce & d'Industrie + 1 crédit vendeur

2ème exemple : le Conseil général prête un bureau et un téléphone + Association avec quelqu'un du même métier que le projet & un avocat & un expert-comptable.

Le Capital-Risque : source wikipedia.fr :

Les investisseurs en **capital risque** (appelés « capital-risqueurs » ou *venture capitalists*^[1]) apportent du [capital](#), ainsi que leurs réseaux et expériences à la création et aux premières phases de développement d'[entreprises innovantes](#) ou de [technologies](#) considérées comme à fort potentiel de développement et de [retour sur investissement](#). Parmi les succès récents les plus connus du capital-risque, on peut par exemple citer [Google](#) aux États-Unis et [Skype](#) en Europe.

Le terme « risque » utilisé en [France](#) n'a pas toujours d'équivalent dans les autres pays où l'on emploie souvent le terme d'opportunité (Venture capital). Au Canada, on utilise l'expression « capital de risque » plutôt que « capital risque ». On note tout de même l'allemand « RisikoKapital », l'espagnol « Capital de riesgo », le portugais « Capital de risco »... Les professionnels français ont souvent cherché d'autres termes, plus proche de la traduction américaine en mettant moins l'accent sur le risque de l'investissement que sur les profits attendus : « Capital Aventure », « Capital Croissance »... Ces tentatives de communication ont eu parfois un succès éphémère, mais une seule déviation a bénéficié d'un usage régulier pendant quelques années: le [capital d'amorçage](#), dédié à la création

d'entreprises.

Histoire

Le capital risque a connu sa plus forte période de croissance au cours des [années 1990](#) aux [États-Unis](#), grâce au succès de la bourse de croissance, le [Nasdaq](#) américain, lorsqu'il a bénéficié de la préférence boursière pour les jeunes sociétés, qui a offert [des capitalisations boursières sans équivalent dans l'histoire](#) à de nombreux sites [Internet](#) ([AOL](#), [Amazon](#), [Yahoo](#) et [EBay](#)), mais aussi des nouvelles sociétés de [biotechnologies](#) ([Amgen](#), [Genentech](#), [Decode Genetics](#), [23andMe](#), [Genset](#), et [Transgene](#)). Il a ainsi financé pour 11,8 milliards de dollars, soit 44 % de plus que le record atteint en [1995](#), la moitié des 692 [introductions en Bourse](#) réalisées aux [États-Unis](#) en [1996](#).

Les années 2000 ont ensuite vu un repli des sommes levées par les entreprises, qui en France restent plus modestes que dans les pays anglo-saxons. L'activité des fonds français de capital risque, appelé aussi "capital-innovation", a chuté de 38% en 2012, à 0,4 milliard d'euros, selon une étude de l'Association française des investisseurs pour la croissance (Afic) et du cabinet d'audit Grant Thornton^[2].

Impératifs d'investissement

Un fonds de capital-risque doit générer une [rentabilité](#) élevée (comparativement aux prêts bancaires aux entreprises). Le portefeuille de ce type de fonds se compose de projets qui échouent ainsi que de projets qui réussissent et compensent donc les pertes réalisées sur les premiers. La réussite passe par la revente de la société financée (appelée en France société affiliée) à une autre société, ou par une introduction en bourse, par exemple sur [Alternext](#), ou l'[Eurolist](#) à [Paris](#).

On comprend donc que la sélection des projets (financer les meilleurs et écarter les projets aux perspectives moins prometteuses) soit essentielle dans ce secteur d'activité. Cette étape passe inévitablement par l'analyse du [plan de développement de l'entreprise](#) (business plan). Les investisseurs sont souvent prêts à partager les caractéristiques qu'ils utilisent pour évaluer des projets financiers^[3].

La définition française du capital-risque inclut parfois à tort les LBO (leverage buy out), qui sont des opérations de rachat avec effet de levier (autrement dit avec une forte part d'endettement par rapport à la mise en capitaux propres), alors qu'aux [États-Unis](#) le venture capital n'inclut pas ce genre d'activités. La lisière avec le capital-développement (investissements minoritaires au capital de PME) est en revanche plus floue.

Le capital-risque se distingue par une plus forte composante technologique et une plus grande capacité à financer des pertes pour favoriser le développement de cette technologie. Ses domaines de prédilection ont été, jusqu'à présent, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les biotechnologies. Mais depuis quelques années (2004 en Californie, 2007 en France), les capital-risqueurs s'ouvrent de plus en plus aux technologies du développement durable ([Cleantech](#) ou Greentech), en misant notamment sur les énergies renouvelables.

Acteurs

Une soixantaine de sociétés d'investissement (*corporate ventures*) sont actives en France. La plupart se sont créées à partir de 1997, sous l'effet conjoint de la création de Fonds Communs de Placement à l'Innovation (FCPI) et de l'engouement pour les start-up Internet. On peut les classer en quatre familles:

- Sociétés historiques. Le plus ancien capital-risqueur français est [Sopromec Participation](#), créé en 1964. En 1972 [Sofinnova Partners](#) fut créé, c'est le plus actif, avec 134 millions d'euros investis en 2007. Un petit peloton peut également se vanter de compter parmi les pionniers: Auriga Partners (héritier de Finnovelec), Banexi Venture Partners (lié à la BNP mais indépendant depuis 2004), [Innovacom](#) (toujours proche de France Télécom), [Iris Capital](#) (l'ancienne Part'Com de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a changé de nom en devenant indépendante) et [Partech International](#) (à l'origine la contraction de « Paribas Technologie » mais depuis longtemps sans relation avec la banque). De tous ces fonds, [Partech International](#) est le seul à s'être véritablement internationalisé avec des bureaux dans la Silicon Valley ([Sofinnova Partners](#) a aussi une entité aux États-Unis mais les deux entités sont largement indépendantes)
- Investisseurs internationaux actifs en France. Avec 31,5 millions d'euros

investis en 2007, le britannique [3i Group Plc](#) est le capital-risqueur non français le plus présent dans l'Hexagone. Les principaux VCs européens sont toutefois tous directement présents, comme le flamand Gimv, ou susceptibles d'investir dans des entreprises françaises: on peut par exemple citer Accel, Advent, Atlas Venture, Index Ventures, Intel Capital, Wellington Partners... Certains Américains, comme Draper Fischer Jurvetson (DFJ) et Bessemer Venture Partners ont connu des succès importants en Europe, et notamment la création de Skype. Les capital-risqueurs américains les plus prestigieux, cependant, comme Kleiner Perkins, Sequoia ou Benchmark, n'ont pas investi récemment sur le Vieux Continent.

- Capital-risqueurs créés à partir de 1996: le plus important est CDC Innovation, en train de négocier son indépendance avec la Caisse des Dépôts et Consignations. De nombreuses autres sociétés se sont créées, certaines affiliées à des groupes comme [Ventech](#) (intégrée à Natixis Private Equity) et le plus souvent indépendantes: Alven Capital, I-Source Gestion, Elaia Partners, CapDecisif Management...
- Sociétés créées à l'occasion du lancement des [FCPI](#). On retrouve ici les départements et filiales de capital-risque de la plupart des grandes banques françaises : BNP Paribas (BNP PE), Viveris Management (anciennement Caisses d'Epargne), [Omnes Capital \(anciennement Crédit Agricole Private Equity\)](#), Crédit Mutuel (CM-CIC Capital Privé), Natixis Banques Populaires ([Seventure Partners](#))... On trouve, de même, de grandes compagnies d'assurance comme Axa. De grands réseaux sont en effet nécessaires pour commercialiser ces produits d'épargne défiscalisés. De nombreuses sociétés indépendantes se sont cependant créées, s'appuyant sur des banques privées ou des conseillers en gestion de patrimoine. Parmi celles-ci, on peut citer Truffle Capital et OTC AM (qui s'appuie sur Tocqueville Finance), deux des principaux investisseurs en capital-risque en France, mais aussi des sociétés comme Alto Invest ou Turenne Capital Partenaires, qui se sont tournées largement vers le capital-développement. On citera également Idinvest Partners, l'ancienne équipe de Private Equity du groupe Allianz qui a pris son indépendance en 2010, et est devenu avec plus de 4 milliards d'actifs sous gestion un des leaders du financement de PME, et est classé parmi les acteurs les plus actifs du marché par Chausson Finance depuis plus de 5 années de suite. Idinvest a racheté l'activité privateequity d'Oddo AM en avril 2011.

Citons enfin La Banque Postale, qui confie la plupart des FCPI qu'elle lève à une société reliée à La Poste, XAnge Private Equity.

- Un nouveau type d'acteurs de micro-capital-risque se développe également depuis la crise financière de 2008 et le durcissement de l'accès aux crédits bancaires. Ces acteurs concentrent leurs actions sur des investissements minoritaires de petite taille, généralement **inférieurs à 50 000** euros. Ce type de financement, similaire à l'action des business angels, s'illustre dans le capital-risque de proximité, essentiellement organisé par régions (Alsace Création, IDF Capital, Midi-Pyrénées Création,...) et est aujourd'hui complété par une offre professionnelle et présente sur l'ensemble du territoire français (Embryo Capital, [Fondelia](#)...).

Le **capital d'amorçage** : **source : wikipedia.fr**

ou **capital-amorçage** est le premier apport en [capital](#) d'une [entreprise](#) ; les fonds sont parfois réunis avant la création même de l'entreprise.

Ces fonds sont généralement utilisés pour financer tous les frais préalables à la mise sur le [marché](#) du premier produit de la société ; frais de [recherche et développement](#), prototype, [business plan](#), conseils juridiques, loyers...

Outre les fondateurs de la société et leurs proches, ces fonds proviennent aussi de [Business angels](#) et de l'[État](#) voire de fonds spécialisés. Les phases suivantes de développement de la société sont financées par le [capital-risque](#).

C'est surtout dans le cadre du développement des jeunes entreprises de croissance que le capital d'amorçage trouve toute sa place.

À la différence des premiers apports des fondateurs, de leurs proches ou de l'État, les interventions des fonds de capital d'amorçage marquent une étape importante dans la vie d'une jeune entreprise. C'est là que vont se poser les questions de la valeur de l'entreprise, de la répartition de celle-ci entre les premiers fondateurs et les nouveaux entrants, les fonds de capital d'amorçage.

Va se poser également pour les fondateurs la répartition du pouvoir au sein de l'entreprise. Ceux-ci vont se trouver confrontés à la gestion d'objectifs souvent divergents, financiers ou industriels, de court terme ou de plus long terme. Le manager devra faire la synthèse de ces attentes différentes.

Le capital d'amorçage a le grand avantage de permettre de conforter de manière significative les fonds propres des jeunes entreprises de croissance et reste souvent la seule alternative pour assurer le développement des start-up.

■